

# Atelier de résilience territorial littoral-lagunaire

## ATOLL PALAVASIEN

22 janvier 2020

Les Salines à Villeneuve-lès-Maguelone

*« Comment allier nos compétences pour  
répondre aux enjeux de changement  
climatique en zone littorale lagunaire? »*

## COMPTE RENDU

*Cet atelier a été organisé par le Pôle-relais lagunes méditerranéennes<sup>1</sup> avec l'appui technique de Béatrice le Moël, chercheuse en psychologie sociale de l'environnement et formatrice de la transition territoriale par le développement de l'intelligence collective.*

Il a réuni 38 personnes (cf la liste des participant.e.s en annexe) majoritairement citoyen.ne.s acteur.rice.s du territoire de Frontignan à Villeneuve-lès-Maguelone. Voir la liste des participants en annexe.

Un temps de présentations des différentes initiatives territoriales a été suivi de plusieurs ateliers collectifs animés sous forme d'intelligence collective.

**Invitation, programme, photos et présentations :**

<https://pole-lagunes.org/resilience-territoriale-littoral-lagunaire/>

*Annexe : Liste des participants*

---

<sup>1</sup> Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes est un dispositif mis en place par le ministère de l'environnement en 2001. Il fonctionne en consortium de 3 structures partenaires qui animent un réseau d'acteurs à l'échelle des territoires lagunaires : le Conservatoire d'Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon en Occitanie, l'Institut de recherche de la Tour du Valat en région Sud-PACA et l'Office de l'environnement de la Corse. Il a vocation à mutualiser les connaissances, faire valoir les bonnes pratiques de gestion des milieux lagunaires. Il accompagne la mise en œuvre des politiques nationales et locales en faveur de la préservation des milieux humides littoraux de Méditerranée.

Son programme d'actions est soutenu par les 3 structures porteuses du Pôle-relais ainsi que l'Agence Française pour la Biodiversité, l'agence de l'eau RMC, les Directions régionales de l'Environnement, les Régions Sud-PACA et Occitanie, les départements de l'Hérault et des Bouches-du-Rhône.

## POURQUOI UN ATELIER SUR LA RÉSILIENCE<sup>2</sup> D'UN TERRITOIRE LAGUNAIRE ?

---

Notre méconnaissance du fonctionnement écologique et social des ressources et des milieux, ainsi que de leurs interactions avec les groupes sociaux, est souvent une cause clé de la destruction de la biodiversité et des ressources naturelles. Jusqu'à présent, les politiques de conservation de la biodiversité ou de gestion de ressources naturelles se sont le plus souvent appuyées sur une remise en cause des droits d'accès et d'usage des populations locales.

A l'échelle des territoires, les zones humides et leurs abords sont à la fois support de biodiversité et de ressources qui servent au bien-être des populations et sont le siège de nombreuses activités humaines depuis l'installation des premiers hommes. L'évolution de leur capacité à fournir des biens et des services est fortement soumise aux facteurs de pression humaine ainsi qu'aux conséquences du changement climatique. Le cadre de vie, l'économie et l'agriculture sont encore ancrés dans les préoccupations des décideurs et ont un lien fort avec leur stratégie foncière.

Sur le littoral, face aux changements auxquels sont exposés les espaces lagunaires méditerranéens, il est nécessaire de travailler sur les types d'activités humaines cohérentes avec les problématiques territoriales actuelles et à venir. Il paraît important de révéler en quoi l'adaptation peut être une opportunité d'un développement économique durable, une valorisation des éléments du cadre vie.

Porter un atelier sur la résilience d'un territoire lagunaire avait pour premier objectif de faire émerger en intelligence collective une vision partagée avec différents publics, et de discuter des actions locales qui amènent à plus de résilience économique, sociale et environnementale.

**L'Atoll, atelier de résilience territorial littoral-lagunaire, est en soit un diagnostic construit avec des gens qui vivent le territoire.** Une première étape vise à rassembler des groupes d'usagers, des socio-professionnels, des services territoriaux et des élu.e.s pour partager des expériences concluantes de résilience et leurs facteurs de réussite. Cela permettra de concevoir leur répliquabilité en territoire lagunaire ou encore de formuler de nouvelles idées pour répondre aux besoins du territoire.

Dans un second temps, l'objectif est de promouvoir l'implication des acteurs-actrices d'un territoire dans le chemin de la résilience. Cela nécessite de soutenir l'apprentissage collectif, de prendre en charge des opportunités liés aux changements futurs, d'être partie-prenante des choix définis pour l'avenir du territoire.

## LE TERRITOIRE ET OBJECTIF DU 1<sup>ER</sup> ATOLL PALAVASIEN

---

L'objectif de cet Atoll Palavasien était de comprendre « *A l'horizon 2030 : Comment allier et développer nos compétences pour activer une capacité d'agir collectivement en harmonie avec notre territoire ? Quels leviers activer ? Avec quels types de foncier ?* »

---

<sup>2</sup> Résilience : Aptitude d'un système, de l'échelle des individus à celle d'économies entières, à maintenir son intégrité et à continuer de fonctionner sous l'impact du changement et de chocs provenant de l'extérieur. La résilience peut adopter la forme dite réactive semblable à la résilience écologique ou mécanique. La notion de résilience intègre 4 facteurs : 1. La quantité de perturbation qu'un système peut absorber tout en restant dans le même domaine d'attraction. 2. La capacité d'un système à s'auto-organiser. 3. La capacité d'un système à apprendre et à s'adapter. 4. La capacité d'un système à créer un nouveau système quand les conditions deviennent insoutenables sur les plans écologique, économique et social.

A la fois constitué de milieux naturels littoraux, agricoles, urbains et périurbains, le territoire lagunaire des étangs palavasiens illustre tout à fait l'imbrication des différentes mobilisations foncières en bordure de milieu humide. L'agriculture, l'écotourisme, mais aussi l'aménagement entre ville et espaces naturels sont autant de thématiques ouvrant à discussion sur ce territoire de plus en plus contraint par l'occupation spatiale de l'homme et sa consommation (eau, alimentation, énergie fossile) qui va de pair avec sa présence annuelle ou saisonnière. Cependant l'évolution climatique, des sols et de la ressource en eau doivent conduire chacun.e à se questionner sur le modèle environnementale, économique et social de son territoire de vie.

L'atelier a réuni des acteurs-actrices d'un territoire biogéographique cohérent allant de Frontignan à Villeneuve-lès-Maguelone, encadré au nord par le massif de la Gardiole et au sud par la mer. L'objectif était de co-construire une démarche permettant de faire face à l'enjeu climatique, à l'appui d'interventions qui démontrent des mobilisations diverses des fonciers dans le sens de la transition écologique de ce territoire lagunaire.

>> *Réalisation du réseau en circuit-court des Paniers de Thau (Fronticourt), initiatives de permaculture dans les vignes, production naturelle vigneronne, accompagnement de la politique locale de gestion d'espaces naturels, mobiliser du bâti en milieu urbain à la faveur du collectif citoyen et de la transition énergétique et écologique plus largement...cf le programme en annexe.*

Les échanges en atelier pourront ainsi mettre en exergue le besoin de coopération et de partage des savoirs pour faciliter l'émergence de nouvelles initiatives, et de donner ainsi la matière pour rédiger un manifeste qui valorisera les idées et solutions partagées entre participant.e.s. Cette production n'aura pas valeur d'engagement, mais sera communiquée aux collectivités pour qu'elles puissent s'en saisir.



## PRESENTATIONS DE LA RENCONTRE

*\* Textes rapportant les présentations enregistrées en séance. Les écrits reprennent des propos tenus par les intervenants mais pas nécessairement leur intégralité.*

### [Télécharger les présentations Powerpoint](#)

- *Introduction de la rencontre - Nathalie Barré, chargée de mission Occitanie du Pôle-relais lagunes méditerranéennes et Béatrice Le Moël, chercheuse en psychologie sociale de l'environnement associée au laboratoire CHROME unimes et facilitatrice de la transition territoriale par le développement de l'intelligence collective.*

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes est un dispositif permettant de valoriser des connaissances et des expériences en faveur de la préservation des zones humides littorales. Il anime un réseau d'acteurs de la gestion de ces milieux pour lequel il met en place des rencontres leur permettant d'acquérir de nouvelles compétences et de nouveaux liens avec d'autres acteurs techniques, scientifiques ou encore élus. Le Pôle-relais lagunes s'appuie sur son réseau d'acteurs pour promouvoir une bonne gestion des milieux lagunaires et est accompagné d'intervenants chercheurs si un sujet doit être expliqué et approfondi sur un territoire lagunaire.

C'est aussi dans cette optique que le Pôle lagunes a sollicité l'accompagnement spécifique de Béatrice le Moël pour animer des séminaires destinés aux élus du littoral méditerranéen. Ceux-ci ont été organisés entre 2017 et 2018 sur le thème de l'adaptation face au changement climatique en zones humides littorales, portés par le Pôle lagunes et ses partenaires techniques et financiers en Occitanie et région Sud-PACA.

Dans le cadre d'ateliers d'intelligence collective, Béatrice Le Moël aide les acteurs à construire une vision partagée et à formuler des actions à mettre en place.

#### LA MASSE CRITIQUE CONDUISANT AU CHANGEMENT

*Le concept sociologique de masse critique explique que c'est à partir d'un pourcentage d'environ un tiers de diversité de genre, sociale et d'origine dans les instances dirigeantes publiques et privées qu'il y aura un vrai changement dans le comportement – et que l'on en constatera l'impact sur les décisions et la perception de nos concitoyens et concitoyennes.*

- *Du massif de la Gardiole à la mer, le territoire lagunaire de Frontignan à Villeneuve-lès-Maguelone : évolution du bassin versant en regard de la ressource en eau, de la composition et des rôles attribués aux espaces naturels littoraux, agricoles et aménagés. – Julien Caucat, Entente lagunes palavasiennes.*

Du fait de leur positionnement à l'aval des bassins versants, les lagunes et leurs zones humides périphériques collectent les eaux et jouent un rôle de filtre. L'évolution des écosystèmes lagunaires, la construction des paysages de la mer au massif de la Gardiole, sont le résultat d'une construction sédimentaire du territoire liée à l'évolution du niveau marin (la mer avait recouvert le massif de la Gardiole à l'époque interglaciaire) et également des effets des changements climatiques. L'occupation des espaces naturels, la place des zones humides dans le paysage ont ensuite été façonnés par l'homme et sur une période historique plus courte. Les populations habitant les rivages ont vécu des périodes de réchauffement et de refroidissement climatique. L'exploitation des ressources en lagunes et des sols a évolué en fonction des besoins.

Au XVI<sup>ème</sup> siècle, les premiers grands aménagements en lagunes tel que le canal du Rhône à Sète ont été créés. Les droits d'usage des sols (chasse, vigne) ont également évolué. Des programmes d'assèchement des marais ont été lancés conduisant à une disparition des zones humides (9/10 ont disparu entre le XVII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> s).

Sur le plan démographique, dans les années 60, la population a quasi doublé dans l'agglomération de Montpellier, un 2<sup>ème</sup> saut démographique est observé dans les années 80 pour les communes littorales de Vic et Mireval avec la création de nombreux lotissements. Lors de ces 2 décennies les paysages littoraux des palavasiens ont largement été modifiés par l'urbanisation, notamment celle impulsée lors de la mission Racine dont les enjeux de développement touristique et économique étaient des priorités régionales dès les années 60.

A la fin du XXe, l'occupation foncière a également évolué du fait d'une crise agricole et d'une crise industrielle conduisant au déclin de la saliculture en bordure des lagunes. Ces sites industriels ont été nombreux à être convertis en sites naturels et acquis par le Conservatoire du littoral.

*Julien Caucat travaille pour les 3 agglomérations Sète Agglopôle Méditerranée, Montpellier Méditerranée Métropole, Pays de l'Or Agglomération et veille dans ses missions à partager un socle de connaissances et une feuille de route commune à ces 3 entités. Il accompagne les collectivités dans leur stratégie de restauration des étangs palavasiens et construit actuellement une synthèse – socle de connaissances – en s'appuyant sur les travaux de chercheurs et spécialistes de divers disciplines (histoire, géomorphologie, hydrologie etc.) à l'échelle du territoire des palavasiens.*

- *Les salines de Villeneuve-lès-Maguelone : comment un site protégé en zones humides contribue à la politique locale de gestion des espaces naturels ? - Ludovic Foulc, co-gestionnaire du site des salines de Villeneuve-lès-Maguelone au Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon (CEN L-R).*

Le site des salines est au cœur des étangs palavasiens avec 292 ha intégrés aux 6500 ha de lagunes et zones humides périphériques. Ces milieux bénéficient de nombreux statuts de protection réglementaire pour répondre aux enjeux de biodiversité et protéger les fonctionnalités de ces milieux. Les salines sont à la fois propriété du Conservatoire du littoral (CDL), site Natura 2000, site labellisé Ramsar, site classé. La gestion a été confiée à 3 organismes : Sète Agglopôle Méditerranée, Montpellier Méditerranée Métropole et le CEN L-R.

En regard de ses missions de protection des espaces naturels, le CEN L-R accompagne les politiques publiques à l'échelle régionale et opère comme un médiateur des usages sur ses sites d'intervention. Les conventions de gestion entre les co-gestionnaires du site des salines et les communes de Villeneuve-lès-Maguelone et de Mireval, permettent d'intégrer des propriétés communales en périphérie des terrains du CDL dans le périmètre de gestion, ce qui permet une prise en compte d'enjeux locaux de biodiversité hors de la zone protégée (ex cabanisation, pratiques agricoles pas toujours adaptées). Pour les agriculteurs, cela a permis de mettre en place des lots de pâturage en cohérence avec l'exercice de leur activité et le parcellaire du CDL déjà protégé. Ainsi, les actions de gestion des espaces naturels acquis par le CDL impliquent également de mettre en place des actions de gestion sur des terrains agricoles ou naturels autour. La mise en place d'appels à candidatures pour les agriculteurs et éleveurs ainsi que des plans de pâturage portés par le CEN LR en partenariat avec le CDL, sont à la faveur d'une cohérence territoriale pour la préservation des sites et de la biodiversité territoire plus globalement.

*Le CEN L-R est une association loi 1901, reconnue dans le code de l'environnement, qui a une assise citoyenne, permet la gestion des espaces naturels de la région et accompagne les politiques publiques en place sur les espaces naturels.*

- *Viticulture en transition du bord des étangs au Massif de la Gardiole :*
  - *Une production naturelle au service d'un patrimoine viticole hors normes - Florence Monferran, historienne et vigneronne des Clos de Miège à Mireval.*

Depuis 2013, Florence Monferran a installé son exploitation et travaille en production naturelle sur le cépage muscat petit grain, une production très ancienne autrefois étendue de Balaruc à

Villeneuve. Ses parcelles sont situées l'une au départ du massif de la Gardiole au-dessus de Mireval, l'autre surplombant l'étang de Vic. Historienne investie dans cette complémentarité des patrimoines naturels et historiques, F. Monferran valorise à la fois une culture en agriculture biologique (en fin de certification) et un patrimoine viticole. Cette production a provoqué une exception viticole à l'échelle française et sa continuité depuis l'antiquité doit être préservée. Se référer à l'histoire de cette production, à sa dynamique, permet aussi de faire un parallèle avec nos préoccupations actuelles.

Du point de vue pratique, le travail mené sur ses parcelles comme à la cave se fait « sans », ce qui nécessite une grande observation.

- à la vigne : sans pesticide, sans labour (usage mécanique très limité). Les huiles essentielles sont principalement utilisées pour fortifier la vigne (écorces d'orange amère permettant de prévenir l'attaque d'oïdium).

- à la cave : sans intrants, donc pas de levure autre que les indigènes, pas de produits œnologiques, sans sulfites ajoutés.

Pour produire le vin naturellement doux, le raisin est en surmaturation, ses grains sèchent sur pied. Comme ces vins étaient préférés par les Romains ou encore à l'époque médiévale, le muscat a traversé les âges et différentes périodes climatiques, montrant sa résistance face aux dérèglements connus qui ont impacté dramatiquement d'autres cultures.

Cependant en 2019, un épisode de chaleur intense a alerté les viticulteurs car la vigne a été impactée là où elle est implantée depuis très longtemps.

- *Comment tisser des liens de fertilité à l'échelle locale ? Diversification et biodiversité au sein des vignes avec productions maraîchères dans les inter-rangs - Pierre-Yves Petit, coordinateur du réseau Vignes en transition, exploitant viticole dans le bois des Aresquiers à Vic-la-Gardiole.*

Pierre-Yves Petit s'est spécialisé en permaculture et l'étudie comme outil de gestion des espaces agricoles. Il tend à mettre en place un agroécosystème sur une exploitation en agriculture biologique aux Aresquiers à Frontignan. Auparavant en agriculture conventionnelle, ces terres étaient toujours labourées, donc suroxygénées, empêchant la matière organique de se dégrader naturellement. Il explique comment il a travaillé avec ces sols, en recréant un système digestif et leur redonnant de la qualité par un amendement sain, sans pesticide. Cela prend du temps pour gagner en qualité et obtenir un rendement satisfaisant.

Afin de créer l'humus nécessaire, le couvert végétal au pied des vignes est fauché pour redonner une bonne litière (production d'un mulch avec les herbes sèches) qui fermentera dans le sol. Les sarments de la parcelle sont broyés et d'autres déchets verts locaux compostés pour rapporter de la matière organique au sol des vignes.

D'autre part, il explique comment avoir recours à l'intervention des animaux sur les parcelles plutôt que la mécanisation. Il explique qu'il a profité d'un transfert de fertilité depuis la Gardiole vers les vignes, en laissant le soir un troupeau de moutons dans les vignes. Un pâturage holistique a permis de mettre beaucoup de bêtes sur peu d'espace et pendant peu de temps, afin que le couvert herbacé soit suffisamment broyé et que les excréments laissés sur place nourrissent le sol des vignes.

La vie dans le sol se refait lors du processus de dégradation des excréments, en partie réalisée par les bousiers, puis par les vers de terre qui effectuent de nombreux trajets dans le sol mettant ainsi les éléments nutritifs à disposition du système racinaire de la production.

Une autre piste de résilience est selon lui de lutter contre la monoculture. Dans ses parcelles de vignes, PY Petit initie des cultures en inter-rangs. Il cite un essai réalisé avec de l'oignon de type Lézignan (Tarassac) en collaboration avec le collectif des semeurs du Lodevois-Larzac. L'artichaut et le safran sont également des productions possibles localement ne demandant que peu d'irrigation. PY Petit transfère ses connaissances en permaculture au travers de formations dans le cadre de Vignes en Transition. L'association Les Humus Pays d'Oc lui permet également de se mettre en réseau avec des acteur.rice.s du territoire. Le rapprochement avec ARIAC, une coopérative d'entrepreneurs lui permet de travailler en tant que salarié coopérateur.

- *Comment les consom'actrices/consom'acteurs encouragent la remobilisation du foncier agricole de proximité pour une alimentation biologique et durable? - Marie José Bétier du collectif Fronticourt groupement d'achat de Frontignan.*

Fronticourt est un réseau de citoyens regroupant 1200 adhérents. L'objectif était de créer un marché biologique pour manger sainement, en respect des sols, des arbres, des plantes et des producteurs locaux. Dans le cadre du projet Paniers de Thau, le CPIE Bassin de Thau a aidé ce réseau dans la mise en place d'une charte qui permet d'identifier les objectifs du projet ainsi que les rôles et engagements de l'ensemble de ses acteurs. Le CPIE BT a mis en place un outil qui permet de relayer l'activité de Fronticourt.

Le but de ce circuit-court est aussi de permettre aux producteur.rice.s de mieux gagner leur vie, sans concurrencer les boutiques autour, et créer du lien entre les producteur.rice.s et les consommateur.rice.s. Une fois par mois un marché festif avec repas est réalisé sur place permettant de se rencontrer et de partager. Les Fronticourt ont démarché les producteur.rice.s pour connaître leur façon de travailler. Actuellement l'association recrute de nouveaux consommateurs.rice.s relais et référents de producteurs.

Sur le volet foncier, une des difficultés rencontrées dans le projet a été de trouver un lieu, pour réaliser les ventes. C'est un parking près de la gare qui leur permet d'avoir de l'espace et de profiter du passage des voitures, mais l'association souhaiterait un lieu plus central. D'autre part l'association tient à trouver des solutions pour des producteur.rice.s sans terre, cette recherche de foncier étant un but restant à atteindre pour l'association. Il serait souhaité de trouver, de nouveaux producteurs.rice.s, et des terrains pour que des vergers s'installent car les fruitiers manquent encore localement.

- *Quelle mobilisation foncière pour favoriser les projets citoyens de production d'énergie solaire? – Sylvain de Smet, membre fondateur et coprésident de Fronticoop Energies. Président de la coopérative Thau.*

Sylvain de Smet figure parmi les premiers qui ont investi dans Enercoop (coopérative citoyenne d'énergie renouvelable) et a contribué à la mise en place de fonds d'investissement citoyens d'énergie partagée pour aider ceux et celles qui souhaitent des projets d'énergie renouvelable sur leur territoire. Au cours de ses activités professionnelles, il a rencontré les collectivités territoriales, les groupes de citoyens, les entreprises et a motivé la mise en place des coopératives citoyennes de production d'énergie. En 2016, une douzaine de personnes souhaitaient se mobiliser pour créer une association, devenue Fronticoop énergie. Elle avait pour but de se transformer en une coopérative pour mettre en place des installations d'énergie renouvelable sur le territoire. Le

contact humain a été privilégié (marché, école) pour augmenter le nombre d'adhérents de la coopérative.

Ils ont participé à l'appel à projets régional : pour un 1 euros investi par un citoyen, la région abonde d'un euro. La municipalité de Frontignan a mis en place un document pour mettre à disposition des toitures où l'installation du photovoltaïque est possible. Dans un premier temps la coopérative a travaillé sur des petits projets pour obtenir assez vite des résultats. Un petit projet monté avec un viticulteur biologique a été lauréat de cet appel à projet régional fin décembre 2019 auprès de la région et avec d'autres projets sur Frontignan.

Mars 2017, la société coopérative d'intérêt collectif « ThauEnergie citoyenne » est créée pour pouvoir rayonner plus largement. Les collectivités peuvent prendre des parts, ce qui a été le cas avec Sète Agglopôle Méditerranée. Elle représente 182 sociétaires aujourd'hui. Il n'y a pas de dividendes reversés. Quel que soit le nombre de part acquis par chacun, chaque personne est une seule voix.

Fronticoop, l'Espace Info Energie Gefosat (sur Montpellier Sète) et la LPO Hérault, sont 3 structures reliées dans un projet commun. Avec la LPO, l'idée est de pouvoir pointer un projet qui ne serait pas bien adapté pour la faune.

Le déploiement des panneaux photovoltaïques se fait plus particulièrement sur du bâti existant (LPO, école à Frontignan des Lavandins), ou encore des aires de parkings (ex : ombrière photovoltaïque du parking de la LPO) permettant une optimisation du foncier.

L'électricité produite en surplus est également revendue, ce qui permet de réinvestir dans d'autres projets.

➤ *Comment favoriser la rencontre et le faire ensemble par la création du tiers-lieu ? – Isabelle Deniaud, directrice du projet de la Palanquée (Sète).*

L'association Sète en commun a vu le jour en 2016 dans l'idée de créer un espace de coworking sur le territoire. Odile Kirschner à l'initiative du projet, a souhaité mettre en place un tiers-lieu pour avoir un espace de coopération participative. L'idée était de centraliser les initiatives sur l'ensemble du territoire de l'agglomération du bassin de Thau. Un comité de pilotage s'est monté avec des structures ayant déjà une ouverture écologique, une dimension participative, une dynamique coopérative, tel que Sète en transition.

A Sète en commun, le souhait était de réunir à la fois le professionnel et les loisirs. L'idée de coopération et de participation était importante, par conséquent ce tiers-lieu devait permettre la fabrication, la création, la mutualisation, le travail, le partage, l'innovation, d'apprendre et transmettre des savoirs, de réfléchir et mieux vivre ensemble.

En Occitanie, il existe 105 tiers-lieu avec des déclinaisons différentes. Ces dispositifs enrichissent la réflexion collective pour partir de ce qui marche et s'en inspirer, le décliner sur le territoire en prenant en compte les initiatives et spécificités locales. Le Tiers-lieu créé s'appelle la Palanquée, il dispose de plusieurs pôles :

- Le FabLab (fabrication laboratory) : pour mettre à disposition un lieu destiné aux usagers, aux habitants, aux écoles, aux étudiants, aux enfants et aux entreprises - pour fabriquer, créer et faire ensemble. Des machines numériques (ex imprimante 3D, découpe laser, fraiseuse...) sont mises à disposition. L'idée du projet est d'aller au-devant de la population avec une camionnette et sur chacune des villes du territoire de Sète Agglopôle Méditerranée, exploiter la possibilité de réparer, d'avoir des techniciens pour réparer des pièces par exemple, et de permettre de réemployer le matériel, de recycler les matériaux.

- Un espace de coworking : pour proposer un lieu commun et développer la « coopétition ».
  - Un Nub : incubateur sur La Palanquée qui vise aussi à accompagner des acteurs de la transition écologique dans la mise en place de leur projet, et sur des secteurs d'activités où les projets manquent. En 2020, La Palanquée va accompagner et incuber 4 porteurs de projet.
  - Dans l'ancienne Ecole Ruffel de Sète, il est prévu une restauration du bâti et de créer des Coopératives Jeunesse de Service pour accompagner des jeunes et se familiariser avec l'entrepreneuriat, avoir des dispositifs éducatifs et culturels. Ce projet serait développé dans le cadre du contrat de ville de Sète.
  - Mobiliser des personnes un peu isolées pour les aider dans la mise en place d'actions qui serviraient en proximité.
  - Créer des opportunités pour des jeunes qui n'ont pas forcément de qualification au travers d'une école du numérique.
- *« Ma solution pour le climat », un budget participatif qui vise à soutenir des initiatives citoyennes d'Occitanie - Régis INGOUF, responsable de service Eau, Milieux aquatiques et Risques à la région Occitanie.*

Le service Eau, Milieux aquatiques et Risques de la Région Occitanie se questionne sur tout ce qui concerne le changement climatique et s'intéresse aux événements de plus en plus intenses et de plus en plus fréquents (sécheresse et inondation). Un plan d'intervention régional sur l'eau articulé sur 3 volets a été adopté par ses élus : gestion durable de la ressource en eau, la prévention et la réduction des risques d'inondation, la préservation et restauration des milieux aquatiques. Le souhait est de repositionner le sujet des milieux aquatiques de façon forte pour une meilleure prise en compte par les collectivités, d'autre part de travailler sur les solutions fondées sur la nature.

La région a construit un plan d'action avec 21 actions dont **une était de mettre en place un budget participatif pour répondre à des enjeux de lutte contre le changement climatique**. « Ma solution pour le climat » est un budget participatif qui vise à soutenir des initiatives citoyennes visant un projet collectif de lutte contre le climat. L'idée est aussi de tester, expérimenter des solutions innovantes, proposées par des citoyens (cœur du principe de ce budget participatif) qu'ils soient « isolés » ou structurés en associations, sur différents sujets : mobilité, biodiversité, gestion de l'eau ou des déchets, alimentation, économies d'énergie, sensibilisation et formation. Le budget est de 2 millions d'euros sachant qu'il y aura d'autres sessions à venir. 400 candidatures ont été reçues entre septembre et novembre 2019, une petite centaine est mise au vote citoyen en ligne et durant le mois de février 2020. Peu d'entre elles concernent les lagunes et le littoral.

*Le sujet de l'eau et des milieux aquatiques est moins traité, ce qui impliquerait de le traiter d'une autre façon (à l'étude). C'est Laurence Dufours qui est la nouvelle directrice de projets nommée sur le sujet de l'adaptation et de l'atténuation des effets liés au changement climatique au sein de la région.*

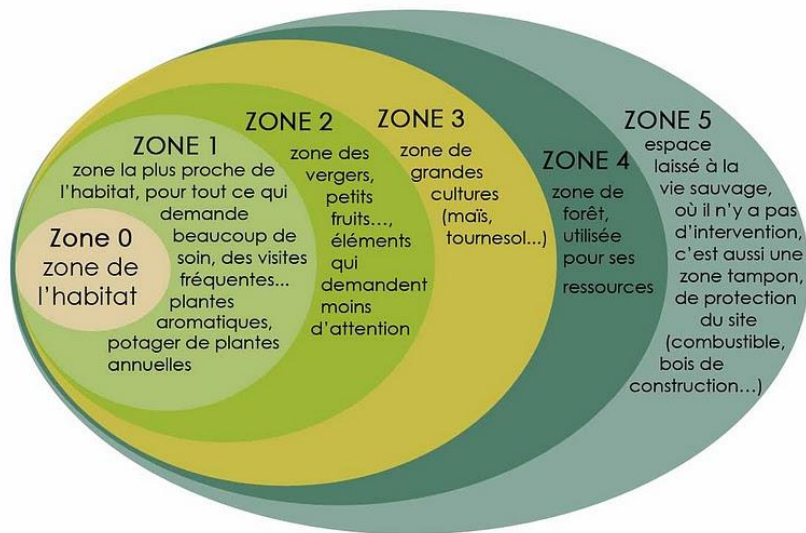
## PRINCIPAUX ECHANGES EN ATELIER

---

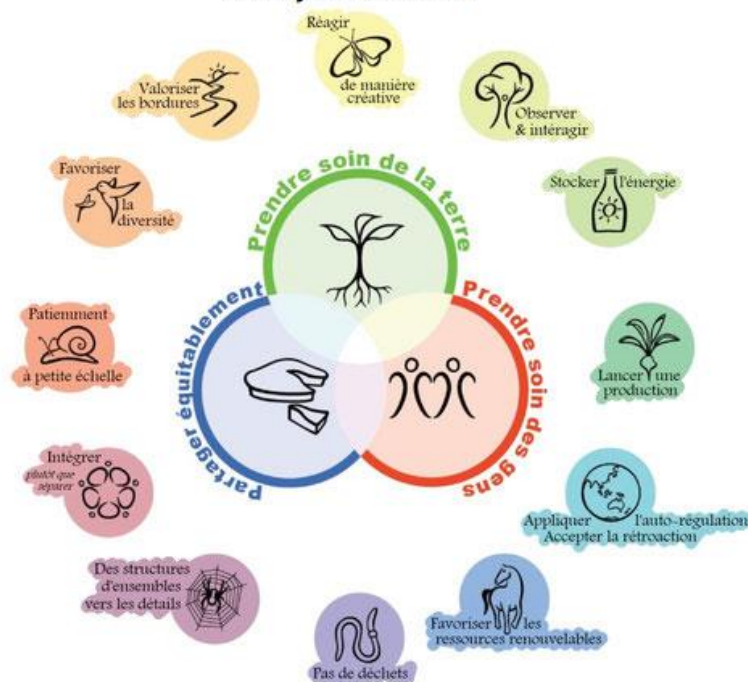
**Suite aux présentations des initiatives locales et les témoignages des participant.e.s, il a été proposé de partager une vision multifonctionnelle de l'espace foncier et de co-construire une**

démarche plus adaptée en regard des besoins du territoire, allant dans le sens de l'économie des ressources naturelles et du développement d'activités plus adaptées à l'évolution du contexte environnemental.

**Illustration d'une zone de design d'un site expérimental**



**Fleur des principes éthiques et fonctionnels de la permaculture**



Pour y parvenir, Béatrice Le Moël a proposé que les participant.e.s de chaque groupe réfléchissent à un **schéma (systémique) de design territorial de la thématique retenue**. Les points de vue des participant.e.s du groupe permettent de rassembler les éléments de constats, les objectifs et cheminements d'actions à mener, leurs contraintes et les modes opératoires pour tendre vers plus de résilience.

- 4 ateliers d'une dizaine de personnes se sont organisés à partir des questionnements et des besoins des participant.e.s, définissant ainsi des items pour la co-construction de la démarche :

## 1- Quelle recomposition spatiale pour tendre vers plus d'harmonie entre urbanisme et agriculture ?

*En s'appuyant sur les outils et les démarches déjà existants (outils d'urbanisme, schémas fonciers, PLU, SCOT, PCAET...), comment faire face aux contraintes et conflits d'usages, à l'évolution des espaces et des besoins tant en surface qu'en nature ?*

Les espaces (naturels, agricoles, urbains/périurbains) sont en perpétuelle évolution tant en surface qu'en nature (mutation) et reliés à des besoins. En regard des changements climatiques, et de leurs conséquences sur les ressources (sols, eau, biodiversité...), de nouveaux besoins pour plus de résilience impliquent de faire des choix sur l'organisation de l'espace et sa recomposition à venir : « Que doit-on privilégier ? » - « A quoi renonce-t-on ? » - « Comment priorise-t-on les enjeux par rapport aux besoins ? ». Néanmoins de nombreuses contraintes et conflits ressortent des discussions sur l'aspect foncier, et appellent à plus de lisibilité des démarches en cours, des volontés et besoins de chacun, des opportunités qui intéressent à la fois usagers et acteur.rice.s économiques.

### **Idées d'actions à mettre en œuvre :**

- Réactiver des groupes de travail sur différentes thématiques pour favoriser la concertation locale. Avoir plus d'instances de concertation en continu dans le temps pour prendre en compte les besoins.
- Aller plus loin que le zonage des PLU et préciser l'usage des parcelles au fil du temps dans le processus de concertation (schéma foncier). Ex : quel type d'urbanisation, quelle agriculture, quels types d'aménagements, etc.
- S'appuyer sur des outils et des démarches déjà existantes : Outils d'urbanisme, schémas fonciers, PLU, SCOT, PCAET...

## 2- Quel tourisme pour le territoire et avec quelle éducation du public ?

*Comment tendre vers plus de résilience par l'éducation des publics intérieurs et extérieurs du territoire littoral – Comment favoriser l'insertion sociale, la création d'emplois et tirer parti de talents cachés et gens en marge ?*

L'objectif est de partager des valeurs telles que :

- donner du sens à l'action pour plus de résilience du territoire,
- veiller à l'exemplarité, la bienveillance et la valorisation de l'action coopérative.

Les besoins appellent à travailler davantage en réseau d'acteur.rice.s, en décloisonnant les champs de compétences, en intelligence collective et management agile et promouvoir l' « anti-tourisme de masse ». Il apparaît nécessaire d'impliquer divers publics : la population locale et les touristes

extérieurs au territoire, les collectivités, les professionnels du tourisme (hébergement, agences...) et autres professionnels (agriculteur.rice.s, entreprises), les associations, le système de formation universitaire et les écoles.

#### **Idées d'actions à mettre en œuvre :**

- Agir avec les actifs et inactifs, et prévoir des formations aidant à plus de résilience et des boîtes à outils,
- Créer des offres touristiques avec plus de participation active du public ciblé (rendre le touriste « actif » sur le territoire),
- Promouvoir des lieux d'accueil touristique de qualité engagés vers la transition écologique,
- Promouvoir auprès des publics la découverte du territoire associant Nature et Culture,
- Valoriser les lieux de partage de savoir et de savoir-faire et d'intelligence collective et construction de projet collectif aidant à la résilience (créer des opportunités de conférences-débats, des assises, des cafés associatifs et des tiers-lieux comme à Frontignan, domaine Mirabeau...),
- Promouvoir la création des SIAE (structures d'insertion par l'activité économique) en lien avec la protection de l'environnement,
- Promouvoir des labels et surtout une charte pour les professionnels du tourisme en accord avec l'exemplarité recherchée,
- Promouvoir une implication réciproque et créer plus de liens et de relais aux collectivités.

### **3- Comment faire émerger des coopératives d'initiatives et répondre aux besoins du territoire ?**

*Comment avoir plus de territoires à énergie positive / Comment faciliter la mobilité / Comment déployer un réseau circuit-court avec les réseaux consommateurs et producteurs du territoire. Comment s'impliquer / agir dans les politiques publiques.*

L'objectif est de favoriser la coopération et les initiatives qui vont dans le sens de plus de résilience sur le territoire défini. Identifier et motiver de nouvelles personnes pouvant se lier aux réseaux actuels et créer de nouvelles collaborations (plus de consommateurs, plus de producteurs locaux...).

Il apparaît nécessaire de dresser un état initial et un diagnostic faisant état des enjeux, des besoins identifiés et donner des indicateurs de suivi.

#### **Idées d'actions à mettre en œuvre :**

- Faire connaître les initiatives et en accompagner de nouvelles,
- Créer des opportunités, des lieux de rencontre (festival de la citoyenneté par exemple) et d'échanges,
- Travailler sur la mobilité,
- Faire connaître de nouvelles compétences et sortir de l'entre soi, s'ouvrir à de nouveaux

réseaux,

- Veiller à une gouvernance partagée et pour y parvenir protéger les biens communs, favoriser l'écoute et l'entraide.

#### 4- Quelles pratiques agricoles au regard de la résilience du territoire ?

*Quelle organisation de l'espace et des besoins (taille des parcelles et des exploitations) / Comment favoriser le retour de la fertilité des sols et de la biodiversité en faveur des cultures et hors culture.*

Les besoins échangés ont porté sur l'accompagnement des agriculteur.rice.s vers des pratiques sans pesticides ni engrais, qui permettraient à la fois de préserver la qualité de nos milieux (terrestres et humides puisque les intrants agricoles sont majoritairement retrouvés en lagunes), leur biodiversité, et de manger plus sainement. Pour de tels changements de pratiques, il apparaît le besoin de favoriser l'entraide, le partage d'outils et de savoir-faire.

##### **Idées d'actions à mettre en œuvre pour les agriculteurs et en lien avec leurs réseaux :**

- Aider à la réintroduction de la polyculture et à promouvoir l'élevage dans les parcelles en culture,
- S'organiser pour un retour de la matière organique et de la fertilité dans les champs,
- Former à la permaculture (pratiques de compostage de végétaux locaux, production de mulch...)
- Accompagner les agriculteurs vers des pratiques « sans », à la faveur d'un retour de la biodiversité dans les cultures et Aider à reconstituer le réseau de haies,
- Promouvoir la coopération entre agriculteurs et leurs accompagnateurs avec l'appui des réseaux existants [Coopérative d'Utilisation du Matériel Agricole \(CUMA\)](#), [Groupement d'Intérêt Economique et Environnemental \(GIEE\)](#) ...

- En retour des synthèses d'ateliers thématiques et des principaux échanges, **d'autres questions transversales** ont été soulevées telles que :
  - *Comment anticiper le changement climatique ? Comment avoir un diagnostic partagé sur l'évolution et le changement climatique du territoire ? Et comment le partager-t-on ?*
  - *Quel processus mettre en place pour avoir des actions ? Comment mobiliser la « désobéissance » civile/l'audace ?*
  - *Comment avoir plus de solidarité intercommunale ? Comment mobiliser les actions à l'échelle du bassin versant pour le territoire littoral ?*
  - *Comment dupliquer, répliquer des initiatives vertueuses ? Comment les relier entre elles et créer des synergies ?*

Mais aussi,

- *A quoi renoncer pour un territoire viable ?*

Les besoins ont été précisés et soulignent les manques de connaissances, de formation et d'éducation, mis à la portée de tous et permettant aux populations d'agir en comprenant les enjeux du territoire.

- **Pour répondre au besoin d'avoir un diagnostic du territoire, des scénarios et un prévisionnel partagés**, cela implique de mobiliser et partager des savoirs scientifiques et techniques, de mieux informer les populations et les élus pour comprendre l'évolution du littoral. NB : il a été rapporté lors de l'atelier la nécessité de prendre en compte les apports sédimentaires venant des cours d'eau côtiers, les effets de la dérive littorale, l'impact d'une gestion pluviale sur les sédiments côtiers et la fragilisation du bâti et des espaces naturels.
- **Pour aller dans le sens d'un territoire à énergie positive**, il pourrait être davantage produit d'énergie verte locale et de pouvoir transposer les modèles « d'énergie positive » existants à d'autres territoires. D'autre part, de continuer à travailler sur les économies d'énergie et d'accompagner les populations et collectivités dans ce sens.
- **Sur la gestion du foncier**, il a été relevé d'avoir plus de connaissances et une véritable coordination sur ces espaces à l'échelle du territoire. Il est attendu d'avoir un schéma foncier et de connaître le foncier exploité/non-exploité (valeur du foncier, codification liée aux usages).
- **Sur le volet social et économique**, il pourrait être apporté des connaissances pour un tourisme plus adapté. Mêler l'éco-agro-tourisme et l'insertion professionnelle, mais également donner plus de liens entre les publics à éduquer, à insérer professionnellement, et la préservation de notre environnement.

## CONCLUSIONS

---

Les échanges ont permis de relever de nombreuses questions sur les incertitudes environnementales, les manques de connaissance scientifiques (évolution du littoral et de la ressource en eau) restant à approfondir et/ou à partager pour les citoyen.ne.s. L'apport de savoirs et savoir-faire locaux sont autant d'éléments fondateurs pour construire une démarche permettant de faire face à l'enjeu climatique.

Les interventions ont révélé des mobilisations déjà en place sur le territoire lagunaire de Frontignan à Villeneuve-lès-Maguelone. À la fois diverses sur le plan foncier (bâti urbain, zones agricoles ou zones naturelles, en bordure de zones humides), elles font toutes sens avec la transition écologique du territoire, et sont implantées sur une zone biogéographique cohérente.

L'ensemble des réflexions des participant.e.s a permis une priorisation des enjeux et certaines thématiques ressortent plus fortement que d'autres telles que l'insertion sociale, l'entraide, la production maraîchère biologique. Ainsi les premières pistes de travail ont été dressées pour bâtir un manifeste en faveur de la résilience du territoire. Il reste encore à concevoir ce document, le confronter à des associations d'acteur.rice.s du territoire pour en partager les principes fondamentaux.

➤ **Éléments pour la construction d'un manifeste**

LES QUESTIONS PARTAGEES	LES POINTS A ABORDER POUR LA CONSTRUCTION DU MANIFESTE
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Qui est propriétaire de quoi sur un territoire ?</li> <li>• Comment faciliter l'accès au foncier pour l'installation agricole ?</li> <li>• Quelle organisation du territoire sur le foncier agricole ? <i>codification du foncier, schéma foncier, zonage, répartition</i></li> <li>• Comment faire évoluer les cadres juridiques, segmentation et plus-value du foncier ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comment contribuer au manifeste</li> <li>• Recueillir des questions et réunir des contributeurs</li> <li>• Comment le manifeste nourrit les projets et donnent des principes fondamentaux</li> <li>• Version écrite et confrontation à des associations. Se l'approprier/diffuser</li> <li>• Document engagé et ouvert, trouvé le bon curseur pour susciter l'engagement</li> <li>• Nécessité d'avoir l'engagement de la vision et des actions</li> <li>• Formuler des besoins d'outils et de formation à créer pour s'organiser (par ex sur l'énergie renouvelable)</li> </ul>

En plus d'avoir été un lieu de partage, l'atelier a permis une entraide entre participant.e.s, voire de nouvelles coopérations. En fin d'atelier, il a été convenu d'aller vers la mise en place de groupes de travail, ceux cités étaient en lien avec les activités et initiatives en cours de certains participant.e.s :

- L'organisation de Perm'ACTE (essentiellement portée par Humus Pays d'Oc), est un réseau local de motivé.e.s qui œuvrent en faveur de la transition vers des territoires plus durables, autonomes et résilients. <https://permacte.com/>
- Groupe Ecotourisme solidaire (développement de projet de SIAE)
- Coopère 34 pour l'organisation et l'éducation sur le littoral
- Co-construire une pédagogie autour de la connaissance des enjeux (les écoles alternatives permettent de développer l'entre-aide, la collaboration).
- Créer un groupe « Besoins et compétences » pour créer plus de liens entre les personnes du territoire qui peuvent apporter leur savoir et savoir-faire aux autres. Et aider au développement de certaines initiatives aussi (ex « Paniers de Thau »).
- Vignes en transition : groupe mutualisation / plusieurs milieux de compostage / lien avec le Conservatoire d'espaces naturels
- Des sites comme lieux de partage : La Ferme marine des Aresquiers organise des petits événements sur site pour sensibiliser sur le développement durable. Le site des salins comme lieu de partage de connaissances – voire de formations à l'échelle du territoire ?

## ANNEXE : Liste des participants de l'atelier du 22 janvier 2020

NOM Prénom	Commune	Structure
BALSAN Jean-Claude	Villeneuve-lès-Maguelone	Chasseur, citoyen, engagé vie associative VLM
BARRE Nathalie	Villeneuve-lès-Maguelone	CEN L-R
BELLAMY Fabrice	Vic-la-Gardiole	Ferme Marine des Aresquiers
BENISTY-TRIAY Alice	Le Crès et Lattes	Perma Social Club
BETIER Marie-José	Frontignan	Fronticourt
CAMATS Serge	Vendres	Fédération des entreprises d'insertion
CAUCAT Julien	Villeneuve-lès-Maguelone	Entente lagunes palavasiennes
CHARBONNIER Caroline	Villeneuve-lès-Maguelone	Association Maguelone Gardiole
CLIPET Christophe	Villeneuve-lès-Maguelone	Domaine du Chapitre
COMBARNOUS Christine	Mauguio Carnon	Protection du Paysage et l'Esthétique de la France
DE SMET Sylvain	Frontignan	Thau Energies Citoyennes
DENIAUD Isabelle	Sète	Sète en commun/La Palanquée
DESSEIGNE Serge	Villeneuve-lès- Maguelone	Mairie de Villeneuve les maguelone
FOULC Ludovic	Villeneuve-lès-Maguelone	CEN L-R
FRANC Bruno	Montpellier	CPIE APIEU
GABAUDAN Philippe	Villeneuve-lès-Maguelone	Mairie de Villeneuve-lès-Maguelone
HACQUARD Isabelle	Lattes	Hérault Tourisme,
INGOUF Régis	Montpellier	La région
JAEGGI Mark	Montpellier	citoyen
LANGEVIN Aude	Montpellier	pas de structure
LE MOEL Béatrice	Vic-la-Gardiole	Pieds nus
LINARES Loïc	Frontignan	Sète Agglopôle Méditerranée
LOMBARDINI Katia	Arles	Tour du Valat
MALLET Sylvie	Palavas-les-flots	Asfodel
MARRAS Laetitia	Frontignan	CPIE Bassin de Thau
MAUCLERT Virginie	Arles	Tour du Valat
MONFERRAN Florence	Vic-la-Gardiole	Les Clos de Miège
MONNIER Lionel	Vic-la-Gardiole	Ferme Marine des Aresquiers
PENOUILH Julie	Montpellier	SYBLE
PETIT Pierre-Yves	Vic-la-Gardiole	Vignes en transition
POITEVIN Patrick	Villeneuve-lès-Maguelone	Mairie de Villeneuve-lès-Maguelone
ROLLIER Jeanine	Frontignan	Fronticourt, paniers de Thau
ROULAND Marie-Hélène	Montpellier	Adhérente conservatoire des espaces naturels
SAINT JUST Cécile	Cournonterral	Projet agritourisme
SOULIAS Monique	Villeneuve-lès-Maguelone	aucune participation libre
VICTOIRE-FERON Jean	Frontignan	Fronticoop Energies
XIMENES Marie-Claude	Villeneuve-lès-Maguelone	aucune
ZECH Marie	Villeneuve-lès-Maguelone	Le 8 café ludique